

Au Jour de Fête Nationale

Canadiens de naissance et Français d'origine, vous avez cru devoir adopter un jour de fête nationale.

Pourquoi cela ?

Est-ce dans le simple but de parader annuellement dans les rues, d'arborer des drapeaux sur vos maisons, de fixer une feuille d'érable sur votre habit, d'entendre des discours enflammés et finalement d'assister à un banquet ? Est-ce pour vous permettre d'endosser des vêtements neufs, de vous ébattre joyeusement, de manifester bruyamment et, le soir, de vous coucher un peu fourbus, puis, pendant les trois cent soixante-et-quatre jours suivants de ne plus songer au patriotisme ?

Voilà pourtant à quoi se résume pour plusieurs la célébration de la Saint-Jean-Baptiste : une journée suffit pour calmer leur enthousiasme, pour éteindre leur sentiment.

* *

Eh bien, c'est précisément parce qu'on oublie trop le but pratique de notre fête que nous avons songé à attirer l'attention des Canadiens-français et particulièrement des mutualistes sur quelques-uns des devoirs qui s'imposent à tous ceux qui ont la prétention d'être des patriotes.

Quels sont ces devoirs ? En voici quelques-uns :

Il faut être catholique croyant et pratiquant, car la religion est un des éléments constitutifs de notre nationalité, c'est la barrière qui nous empêche de nous perdre dans le saxonisme.

Il faut être sobre et moral, car la race a besoin que ses individus soient forts, actifs et sains.

Il faut parler la langue française au foyer et veiller à ce que les enfants l'apprennent avec soin. C'est une condition *sine qua non*.

Il faut parler français en public, dans les gares, dans les trains, au téléphone, dans les banques, dans tous les services de l'état. C'est en faisant ainsi que nous nous ferons respecter, que nous donnerons une idée de notre nombre, que nous aiderons les nôtres à obtenir de bonnes places.

Il faut avoir la fierté de notre origine. Notre histoire est une des plus belles qui soit et nous n'avons pas à en rougir. D'ailleurs, nous sommes les égaux de qui que ce soit.

Il faut mettre nos enseignes, circulaires,

papiers d'affaires, étiquettes, en français. Vous devez chercher à plaire à votre clientèle française plus qu'à toute autre, parce c'est celle-là qui vous encouragera de préférence.

Il faut encourager surtout les marchands, les industriels et les institutions qui font affaires en français. C'est par l'intérêt souvent qu'on peut ramener au devoir, les pusillanimes et les sans-patriotisme.

Il faut surtout encourager nos banques et nos sociétés nationales. Notre argent doit être placé près de nous, d'abord, afin que nous puissions savoir en tout temps comment on l'administre, ensuite, pour que nous jouissions de la présence des capitaux que nous formons. Songez-y bien : \$300,000 dans la province de Québec, rendent plus de service à notre commerce, à notre industrie, à notre agriculture que cent fois cette somme ailleurs.

* *

Certes, les démonstrations ont du bon et nous n'en demandons pas l'abolition, mais nous aimerions aussi, le 24 juin, voir chacun de nous se recueillir et repasser un peu ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire pour continuer l'œuvre ancestrale.

Nos pères ont tout bravé pour nous conserver notre religion, notre langue et nos lois, rendons-nous dignes d'eux en faisant fructifier le patrimoine qu'ils nous ont légué, c'est-à-dire travaillons sans relâche au progrès, à l'union et à la défense de la race : prenons des résolutions viriles et accomplissons-les.

Juge et Plaideur

Un artisan d'une petite ville, ayant été mis à l'amende, alla supplier le juge de lui remettre son amende ; mais il se servit de si mauvaises raisons pour s'excuser, que le magistrat n'eut aucun égard à sa prière, et le traita même assez durement. Le suppliant, loin de se rebuter, continua ses supplications importunes, jusqu'à ce que le juge, fatigué de ses discours, s'emporta de façon qu'il lui prit sa perruque et la jeta par terre. L'artisan la ramassa, en disant au magistrat, comme s'il eût voulu le menacer : Monsieur ! monsieur ! il y a vingt ans que vous ne m'en auriez pas fait autant, sur ma parole.—Pourquoi donc, insolent ! s'écria le juge. Qui m'en aurait pu empêcher ?—“ Pourquoi ? lui répondit l'artisan. C'est qu'alors j'avais encore mes cheveux.”